

RENSEIGNEMENTS RELATIVEMENT À LA PÉRIODE DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS

Vous trouverez, dans ce document, des informations relatives aux différentes normes et modalités d'évaluation des apprentissages des élèves de notre école en fonction du programme de formation qu'ils suivent. Ces dernières ont été modifiées suite à l'annonce du ministre de l'Éducation. Tel qu'annoncé, cette année, il y aura exceptionnellement deux bulletins plutôt que trois ainsi que deux communications aux parents.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES DE L'ANNÉE		
	Première communication	Le 19 novembre 2021, la première communication aux parents sera accessible sur le portail parents Mozaïk.
ÉTAPE 1 1 ^{er} septembre 2021 au 21 janvier 2022	Premier bulletin	Le 28 janvier 2022, le bulletin sera accessible sur le portail parents Mozaïk.
	Deuxième communication	Le 22 avril 2022, la deuxième communication aux parents sera accessible sur le portail parents Mozaïk.
ÉTAPE 2 24 janvier 2022 au 23 juin 2022	Deuxième bulletin	Le 6 juillet 2022, le bulletin sera accessible sur le portail parents Mozaïk.

Normes et modalités : Programme de l'éducation préscolaire

Étapes	Étape 1	Étape 2 BILAN
Compétences		
Accroître son développement physique et moteur	x	x
Construire sa conscience de soi	x	x
Vivre des relations harmonieuses avec les autres	x	x
Communiquer à l'oral et à l'écrit	x	x
Découvrir le monde qui l'entoure	x	x
Total des compétences évaluées par étape	5	5

Normes et modalités :

**Programme éducatif CAPS - Compétences axées sur la participation sociale
Programme éducatif destiné aux élèves ayant une DIMS âgés de 6 à 15 ans**

Années et étapes	An 1		An 2		Total/comp évaluées sur 2 ans
	Étape 1	Étape 2	Étape 1	Étape 2 BILAN	
Compétences					
C1 : Communiquer	x	x	x	x	4
C2 : Exploiter l'information		x		x	2
C3 : Interagir avec son milieu		x		x	2
C4 : Agir avec méthode	x		x	x	3
C5 : Agir de façon sécuritaire	x		x	x	3
Total des compétences évaluées par étape	3	3	3	5	14

Normes et modalités :

**Programme éducatif DÉFIS : Démarche éducative favorisant l'intégration sociale
Programme éducatif destiné aux élèves ayant une DIMS âgés de 16 à 21 ans**

Volets	Étapes	Étape 1	Étape 2	Étape 2 Bilan
Volet 1 : Matières de base				
Français		x	x	x
Mathématique		x	x	x
Sciences humaines		x	x	x
Volet 2 : Formation personnelle et sociale				
2,1 Intégration sociale : Vie domestique, croissance personnelle et loisirs		x	x	X
2,2 Préparation au marché du travail : Choix d'un métier		x	x	x
Total des compétences évaluées par étape		5	5	5

Normes et modalités :
Programme éducatif destiné aux élèves ayant
une déficience intellectuelle profonde (DIP)

Compétences	Étapes	Étape 1	Étape 2 4ans,9-10-11ans, 13-14ans, 16-17 ans, 19-20 ans	Étape 2 <i>Années Bilan:</i> 5-6-7-8 ans, 12 ans, 15 ans, 18 ans, 21 ans
Agir efficacement sur le plan sensorimoteur		x		x
Exprimer adéquatement ses besoins et ses émotions		x		x
Interagir avec son entourage			x	x
Communiquer efficacement avec son entourage			x	x
S'adapter à son environnement		x		x
S'engager dans des activités de son milieu			x	x
Total des compétences évaluées par étape		3	3	6

Novembre 2021